

DEPARTEMENT DU NORD

REPUBLIQUE FRANCAISE

❖
Arrondissement
de VALENCIENNES



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2024**

L'an Deux mil Vingt-quatre, le 12 décembre, à 19h00 le Conseil Municipal de la Commune de Quarouble étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DELANNOY, Maire

Date de la convocation : 05 décembre 2024

Étaient présents : BOURGUIN Sylvie, BRONSARD Sophie, DANGREAU Pascal, DELANNOY Jean-Luc, DELVALLEE Axelle, DOCHEZ Philippe, DOCHEZ Vincent, DUBOIS Anne, LACHAUSSEE Sandrine, LELIEVRE Brigitte, LIENARD Nathalie, MARIAGE Anne-Sophie, RENARD Delphine, WANTELLET Jean-Marc

Absents : CLIQUET Louis,

Absents excusés : TROCHUT Raymond

Excusés avec procuration : ALGLAVE Florence, GRATTEPANCE Jérôme, PORTEMONT Anne-Sophie,

<u>Nombre de membres :</u>	En exercice :	19
	Présents :	14
	Excusés avec Procuration :	3
	Absents excusés :	1
	Absents :	1
	Votants :	17

Secrétaire de séance : DOCHEZ Vincent,

Délibération n° : 2024/36

OBJET : SUPPRESSIONS DE POSTE POUR UNE MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS - AUGMENTATION NOMBRE D'HEURES.

Vu l'avis favorable du comité social territorial en date du 29 novembre 2024 ;

Monsieur le Maire expose :

Le tableau des effectifs de la commune de Quarouble a fait l'adjonction de grades, afin notamment de procéder à une augmentation du temps de travail.

Une refonte du tableau des effectifs est donc nécessaire, afin de supprimer l'ancien poste qui est vacant.

Il convient donc de procéder à la suppression du poste suivant :

Grade à supprimer	Motif de suppression	Nombre de suppression
Agent Spécialisé Principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles à 20h	Agent nommé sur un poste à 35h au 01.09.2023	1

**Le Conseil Municipal ;
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** la suppression des postes comme suit :

Grade à supprimer	Motif de suppression	Nombre de suppression
Agent Spécialisé Principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles à 20h	Agent nommé sur un poste à 35h au 01.09.2023	1

- **ADOpte** le tableau des effectifs au 01.01.2025 comme suit :

Grade	Cat	tps de travail	Voté	Pourvu	Vacant	Dont pourvus par contractuel
EMPLOIS FONCTIONNELS						
Directeur Général des services commune 2 000 à 10 000 hab.	A	35H	1	1	0	0
TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS			1	1	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Attaché principal	A	35H	1	1	0	0
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	35H	1	1	0	0
Adjoint administratif Ppal de 1ère classe	C	35H	3	3	0	0
Adjoint administratif	C	35H	1	0	1	0
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE			6	5	1	0
FILIERE TECHNIQUE						
Agent de maîtrise principal	C	35H	1	1	0	0
Agent de maîtrise	C	35H	1	1	1	0
Adjoint technique Principal de 1ère classe	C	35H	1	1	0	0
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	35H	4	4	0	0
Adjoint technique	C	35H	4	3	1	0
Adjoint technique	C	29H30	2	2	0	1
Adjoint technique	C	26H	2	2	0	0
Adjoint technique	C	20H	4	1	3	0
TOTAL FILIERE TECHNIQUE			19	15	4	1
FILIERE ANIMATION						
Animateur	B	16H	1	1	0	1
TOTAL FILIERE ANIMATION			1	1	0	1
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE						
ATSEM principal de 2ème classe	C	35H	1	1	0	0
TOTAL FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE			1	1	1	0
TOTAL GÉNÉRAL			28	23	5	2

Le secrétaire de séance
Vincent DOCHEZ



Le Maire,
Jean-Luc DELANNOY

Certifie le caractère exécutoire de cet acte Compte tenu de sa réception en

Sous-Préfecture le **16 DEC. 2024**
Sa Publication sur le site Internet de la ville le **20 DEC. 2024**

Le Maire
Jean-Luc DELANNOY